



# Henri-IV

Conseil de parents d'élèves du Lycée Henri IV

---

## MOTION SUR LA CARTE SCOLAIRE PARISIENNE 2015

Les membres du Conseil local FCPE Henri 4 constatent que les conditions de scolarisation des élèves parisiens telles qu'envisagées par la réforme de la carte scolaire, ne peuvent satisfaire un enseignement et un apprentissage permettant la réussite de tous les élèves. Les éléments démographiques présentés par l'Académie ne sont pas stabilisés car ils demeurent fondés sur ceux de la rentrée 2014 et ne prennent pas en compte la réalité des inscriptions à ce jour. Les dispositifs clés de la loi de Refondation dans le premier degré sont réduits à leur plus simple expression. 4 postes PDM (Plus De Maîtres que de classes) alors que 48 demandes étaient recevables ; 1 seule classe de TPS (Toute Petite Section) accueillant les enfants de moins de 3 ans. La pénurie de remplaçants longue durée (plus de 15 jours) qui a pénalisé de nombreuses écoles cette année continuera en 2015/2016 puisqu'aucun poste n'est créé. Les postes de RASED ne sont toujours pas abondés à la hauteur nécessaire, laissant un grand nombre d'élèves sans secours éducatif. Enfin la suppression de 78 classes et l'ouverture de seulement 26 classes conduira à une montée des effectifs par classe. Nous rappelons que des effectifs de 20 en REP et de 25 hors éducation prioritaire sont des objectifs sur lesquels il faut tendre pour la réussite de tous les élèves et notamment dans les écoles **Victor Cousin** et **Buffon**.

Pour toutes ces raisons, les membres du Conseil local FCPE Henri 4 restent opposés aux propositions académiques et demandent à Monsieur le Recteur de répondre aux demandes éducatives des élèves parisiens, en augmentant le nombre de postes indispensables à la réussite de tous les élèves et exigent du Ministère de l'Éducation Nationale une dotation budgétaire à la hauteur des besoins des écoles parisiennes

Adoptée le 20 juin 2015